

Avis de constitution

SOCIETE « BAYALA TRANSPORT »

Siège BINGERVILLE SICOGI 1 non loin de la CR9 et  
du Carrefour Dougoutigui. Lot :198 Ilot: 23 Section: AW  
Parcelle: 193, Lot 198, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 05/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAYALA TRANSPORT »

Objet : - LE TRANSPORT TERRESTRE DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES

- LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION DE PRODUITS AVICOLES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE SICOGI 1 non loin de la CR9 et du Carrefour Dougoutigui. Lot :198 Ilot: 23 Section: AW  
Parcelle: 193, Lot 198, Ilot 23

Dirigeant(s) M BAYALA INNOCENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00418 du 14/01/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02188/GTCA/RC/2026 du 14/01/2026

